

Le gouvernement des conduites

Sophie Dubuisson-Quellier
CSO-CNRS-Sciences Po

notes prises par Élodie Gigout & Julie Mayer
i3-CRG, École polytechnique, CNRS, Université Paris-Saclay

LE 18 MAI 2018, À LA
MAISON SUGER, LE
SÉMINAIRE GRETS A
ACCUEILLI SOPHIE
DUBUISSON-
QUELLIER SUR
LA QUESTION DU
GOUVERNEMENT
DES CONDUITES

Introduction : contexte de l'étude

Je m'intéresse à une question très classique de la sociologie économique, la manière dont l'action économique vient aux individus et comment elle est fabriquée socialement. Plus précisément, j'ai d'abord travaillé sur les « professionnels du marché », selon l'expression que nous avons utilisée avec Franck Cochoy, qui vont « travailler » le marché avec un certain nombre de dispositifs, dispositifs étudiés au travers du lien avec les pratiques de choix. Il se trouve que j'ai beaucoup travaillé sur les marchés de l'alimentation. Or, sur ces marchés, on constate une présence forte des acteurs critiques (le monde associatif, les ONG), j'ai alors travaillé sur le rôle des mouvements sociaux sur les marchés, d'où la notion de consommation engagée. L'on m'a souvent posé la question « qui sont les consommateurs engagés ? », question à laquelle il est difficile de répondre car la réponse dépend de la définition initiale. Mais mon intérêt portait sur la manière dont on engage le consommateur. J'avais l'entreprise, le monde associatif, il me manquait l'État. Je me suis donc tournée vers les politiques publiques (j'ai à l'origine une formation en science politique). Or, dans ce champ, un courant s'est développé autour du poids des instruments d'action publique. Pourtant, le dialogue entre la littérature sur les dispositifs marchands et celle sur les instruments d'action publique ne se faisait pas. C'était un paradoxe puisque certaines politiques publiques reposent sur des instruments marchands.

L'objectif était donc d'aller regarder un certain nombre d'interventions publiques qui s'adressent directement à l'individu, consommateur ou citoyen, avec une dimension marchande. Notre environnement social est peuplé de ce type d'actions. Certaines sont très anciennes, comme les actions sur le tabac. D'autres sont plus récentes, comme les usages de l'eau, de l'énergie, et peuvent porter sur des gestes quasi insignifiants, l'optimisation du lave-vaisselle, des choses très ancrées dans les pratiques quotidiennes. La question est : qui s'exprime ? On voit apparaître une multitude d'acteurs publics et non publics. Il s'agit d'action publique au sens large. L'objectif est donc d'interroger cette intervention publique qui cible les comportements individuels. Une des interprétations est que les États se lancent dans des actions qui essaient de respecter la liberté des individus en les orientant malgré tout. On peut alors interroger les formes de régulation contemporaines en regardant les types d'instruments utilisés. Quelle articulation avec l'action privée ? On voit en

effet se développer des formes de porosité entre action publique et action privée. Je ne crois pas à la disparition de l'action publique. Si l'on regarde sous le lampadaire, dans le faisceau de lumière, on n'y voit plus d'outils coercitifs, il faut donc regarder dans la pénombre, et interroger les formes d'action publique qui se développent dans des espaces « discrets ». Le Centre de Sociologie des Organisations (CSO) a un pôle sur la santé et un sur l'environnement. Nous avons donc travaillé ensemble autour d'un projet ANR sur santé et consommation durable. Il s'est terminé par un séminaire assez ouvert. D'autres sujets ont alors été abordés, comme l'action autour du surendettement, le médicament générique, l'addiction aux jeux d'argent, les radars et les conduites automobiles. Mais pas l'énergie, ce qui est sans doute un manque... Le livre est issu de ce séminaire, livre très programmatique car il y a encore de nombreuses choses à comprendre.

Je le présenterai à partir des politiques de consommation durable. Elles existaient depuis longtemps, de manière assez éparse, et ont été labellisées consommation durable progressivement, notamment avec un tournant dans les années 2002/2003. La question est venue en partie des négociations internationales durant lesquelles les pays du Sud ont fait valoir aux pays du Nord que leurs modes de consommation étaient la cause principale du dérèglement climatique et qu'ils devraient donc balayer devant leur porte et adopter des modes de consommation plus durables. Un certain nombre de pays se sont dotés de plans stratégiques. En France ce fut sous la présidence de Jacques Chirac, et puis au moment du Grenelle de l'environnement, les éléments du puzzle ont été rapprochés sous un label commun : consommation durable. Ce sont des outils divers tels que le bonus-malus automobile, le prêt à taux zéro pour favoriser l'isolation des résidences, les écolabels, la politique d'affichage environnemental (venue d'une demande des associations formulée lors du Grenelle, relayée par l'ADEME et le Ministère de l'Environnement), les campagnes éco-gestes, etc. L'enquête que je conduis a commencé en 2009. C'est dire combien le dossier est complexe. Le fait qu'il soit toujours en place, malgré les fluctuations politiques, s'explique par un phénomène de capture inversée : les acteurs publics parviennent à « capturer » des acteurs privés puissants qui eux-mêmes pèsent sur les autres acteurs privés. Sans ça, et compte tenu du faible portage politique, ça n'aurait pu durer si longtemps.

Mon étude a consisté en des entretiens auprès d'acteurs tel que le Commissariat général au développement durable (CGDD), le Ministère de l'Écologie, l'ADEME, des associations professionnelles, des sociétés d'études et cabinets de conseil, des ONG, des entreprises, l'étude des débats parlementaires, ainsi qu'une analyse documentaire, travail considérable du fait de l'explosion de la littérature grise. Les études et contre-études sur les comportements du consommateur se multiplient.

Les instruments de gouvernement des comportements et leurs spécificités

L'information

La première catégorie relève de l'information du consommateur, pour prescrire les bons comportements (composter, trier, isoler). Tout le monde connaît les cinq fruits et légumes par jour. Du coup, on cherche l'équivalent du « cinq fruits et légumes par jour » pour l'environnement. Il faut montrer à la fois l'urgence et le risque sur le bien commun. Beaucoup de messages portent sur les effets de l'agrégation des comportements et des gestes individuels : « il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes 60 millions à les faire » (ADEME).

La visualisation

Ce deuxième type d'instrument, a pour objectif de permettre un autodiagnostic, la construction d'une réflexivité individuelle, par des dispositifs de visualisation, qui vont aider le consommateur à se situer sur une échelle relative (le coach carbone, l'indice de masse corporelle, le faux radar qui permet de visualiser la vitesse à laquelle vous roulez, le test d'addiction pour les joueurs). Ces instruments permettent de se situer de manière individuelle par rapport à un problème quant à lui collectif.

Les incitations économiques

Troisième catégorie, les instruments d'incitation économique : les taxes, bonus, tarifs, remboursements, prêts à taux zéro, etc. On cherche à inciter les bons comportements et à décourager économiquement les mauvais en s'adressant à l'homme rationnel. Les discussions entre Bercy et le Ministère de l'Environnement sont nourries, Bercy soulignant le coût de ces instruments.

La labellisation

C'est un instrument ancien, on est typiquement dans de l'instrumentation marchande, avec les labels publics, européens et français (agriculture biologique, écolabel). Il s'agit de singulariser au sein de l'offre les produits les mieux-disants. Plus récents, les instruments d'étiquetage informationnel. Ce sont des étiquettes qui éclairent les choix des consommateurs en construisant une commensurabilité de l'offre. Elles relèvent de démarches participatives animées par les administrations centrales. Il s'agit d'éclairer les consommateurs sur un nouveau critère de choix, autre qu'économique. Typiquement, les étiquettes de consommation d'énergie pour l'électroménager.

Les instruments de modification de l'architecture du choix

Ce sont les fameux *nudges*. Il s'agit d'orienter et de rendre prédictibles les comportements. L'ordinateur est programmé pour une impression recto-verso que vous devez désactiver si vous voulez du recto seul (règle par défaut). Les personnes reçoivent une information sur la consommation des voisins, c'est ce qu'ils appellent les normes sociales pas au sens que nous leur donnons en tant que sociologues, parce qu'il s'agit pour nous d'un instrument de visualisation. Les *nudges* sont des outils sur lesquels nous, en tant que sociologues, portons un regard critique.

Qu'est-ce que gouverner les conduites ?

Le gouvernement des conduites fonctionne sur le principe d'une représentation qui rend précisément les conduites gouvernables. Ce travail de mise en forme des pratiques sociales va passer par la responsabilisation des individus, la rationalisation des comportements, et l'économicisation des conduites. Ce sont des modes d'intervention fondés sur des savoirs très marqués par des disciplines, notamment le marketing social et les sciences comportementales. On cherche à jouer sur les biais cognitifs : règle par défaut, norme sociale, cadrage, ancrage, aversion à la perte. On intervient sur l'architecture de choix, avec des hypothèses particulières sur ce qui nous fait agir en



Le Liberty, Deauville (2018)

tant qu'individu : la représentation de l'action sociale comme un comportement de choix. L'idée est de rendre prédictibles les comportements. Ensuite va s'opérer un travail de mise en forme sur les pratiques sociales pour les transformer en conduites à gouverner. L'impasse est faite sur les cadres sociaux de l'action, les normes, les socialisations, les relations.

On va responsabiliser les individus et leur faire porter la responsabilité d'une partie des problèmes sociaux désignés (obésité, réchauffement climatique, etc.). Les conduites individuelles sont identifiées comme portant la responsabilité des problèmes sociétaux. Dans les rapports, l'ensemble de ces problèmes va être cadré, en donnant une place centrale au rôle des conduites individuelles. C'est un mode de cadrage dominant dans les économies occidentales : il faut agir sur le comportement des individus. Mais ce n'est pas que la faute du consommateur : c'est aussi dû à un défaut d'information qu'il faut corriger pour parvenir à un comportement dont les externalités négatives seraient réduites. On va ainsi parler aux individus à leur échelle : ils sont myopes, donc il faut les éclairer. De nombreuses études montrent que l'empreinte carbone des ménages est bien plus importante que celle des transports et celle de l'industrie. On les responsabilise au sens de rendre responsable, et il faut rationaliser leurs conduites. On considère que les conduites sont des choix, soit d'emblée rationnels, soit qu'il faut rendre rationnels (les orienter en finalité). Toutes nos conduites auraient des fins précises, donc on peut les gouverner en définissant d'autres finalités. On rend les choix rationnels, en les éclairant par de l'information (campagnes, guides, labels, étiquettes, etc.). On a des guides de l'ADEME : le vocabulaire utilisé est « préférez, choisissez », « optez » : on voit qu'il s'agit d'une série d'options pour soi et pour la planète. On va finalement mettre en scène une rationalité économique, mais aussi une rationalité environnementale : on fait l'hypothèse que les individus peuvent exprimer leurs préférences pour une option favorable à l'environnement.

Tout repose sur la représentation et la construction d'une rationalité environnementale. Une fois cette construction effectuée, on va « économiciser » les conduites, c'est-à-dire les orienter par des sanctions. Il s'agit d'organiser les sanctions, par des outils économiques (bonus/malus) ou symboliques (en montrant que la conduite non responsable a un coût pour la société). Le respect de l'environnement devient une vertu citoyenne, et les pouvoirs publics vont construire des représentations de cette bonne citoyenneté. C'est une façon de montrer qu'il y a une norme sociale, il y aurait des conduites majoritaires et ce ne sont pas les nôtres, on fait partie d'un groupe de résistants qui doit changer.

Les motifs et mécanismes de régulation par l'État

Le deuxième temps de l'exposé interroge les motifs, les intentions et les mécanismes de la régulation par l'État : pourquoi l'État gouverne-t-il les pratiques ? Cet État, obligé de se justifier sur son intervention et sur sa légitimité, s'appuie d'abord sur le principe du respect de l'autonomie et des libertés fondamentales : « on ne dit pas au consommateur ce qu'il doit faire, mais on l'informe sur les effets et les externalités de ses choix, pour qu'il fasse des choix raisonnables ». Ainsi, il ne peut pas intervenir sur les choix eux-mêmes, seulement sur la forme du choix. Ce choix reste libre, mais on cherche à l'orienter. Une seconde forme de légitimité est de montrer que ces actions s'inscrivent dans le champ de l'État régalien, avec la question de la sécurité des individus et de la protection du bien commun. Troisièmement, l'État justifie son

intervention en délimitant son domaine d'intervention au bien public, au nom de l'intérêt collectif, prônant ainsi un choix responsable et vertueux.

Que nous dit le gouvernement des conduites sur le rôle de l'État dans l'économie ? Une littérature néo foucaldienne interprète le phénomène comme un retrait de l'État transférant ses responsabilités à l'individu, l'individu serait le maillon faible, et transférant la régulation au marché lui-même. Comme je ne m'autorise plus les mesures coercitives, je fais un transfert au marché des régulations. Il y a une part de vérité dans l'analyse, mais globalement on ne constate pas ce retrait de l'État. À chaque cas étudié, il y a une législation correspondante, avec souvent la fiscalité et de la loi (une comparaison internationale serait nécessaire), donc c'est compliqué de parler de retrait de l'État quand on a ce genre d'outils. L'hypothèse de l'ouvrage est que le gouvernement des conduites est une forme de régulation économique par l'État. Il s'agit d'agir par, plutôt que sur, les conduites. Cibler les comportements des individus est un moyen de gouverner les conduites économiques des offreurs. On tient un discours sur le consommateur avec pour visée les entreprises. L'État joue sur les mécanismes de copie et de concurrence pour aller vers du « durable », tout en se protégeant de critiques d'interventionnisme en s'adressant aux consommateurs. Le dispositif de bonus-malus est typique de cette posture : on incite le consommateur à choisir des véhicules bons pour l'environnement, ce qui va avoir pour effet que les constructeurs automobiles vont leur offrir de plus en plus ce type de véhicules. Si on déplace la demande, les offreurs devront s'interroger et suivre le déplacement.

En pratique, on peut douter de l'effet parce que la demande se déplace assez peu. Ce gouvernement des conduites va en réalité redistribuer les avantages concurrentiels par des sanctions économiques, mais aussi symboliques, par la gratification ou la stigmatisation des pratiques voire des produits ou des acteurs. L'État va en fait travailler avec les cabinets de conseil en développement durable, qui vont ensuite vendre leurs services aux entreprises. Ils sont donc des alliés clefs pour les pouvoirs publics. L'État va aussi accompagner les acteurs économiques. Lorsque Casino met des portes à ses frigos, le ministre se déplace avec la presse. Dans l'affichage environnemental, les distributeurs sont des acteurs centraux : ils vont en effet se tourner vers les producteurs en leur imposant des étiquetages. On suit la chaîne des rapports de force, on crée des obligations en chaîne qui permettent d'agir sur toute la chaîne de valeur. La régulation joue également sur les effets réputationnels. Au total, l'intervention est discrète mais de forte portée normative avec un État légalement faible mais moralement fort. Les outils sont peu coercitifs mais vont créer un contexte fortement contraignant, ils mettent en place des cadres qui vont le devenir. Il faut forcément de la concertation, il faut forcément des compétences précises (celles des cabinets, celles de l'ADEME). Le gouvernement des conduites correspond à une régulation particulière qui repose sur des mécanismes symboliques et marchands.

Les effets du gouvernement des conduites sur les individus

Quels en sont les effets ? La question est difficile à résoudre. En étudiant les consommateurs, peut-on retrouver les traces des régulations qui pèsent sur eux ? Il est très difficile de répondre parce que les effets propres aux régulations elles-mêmes ne peuvent pas être isolés d'autres effets. Il est nécessaire d'articuler des méthodes qualitatives et des méthodes quantitatives. Cette articulation a été opérée dans le cadre d'un projet expérimental sur l'alimentation, mené avec l'INRA, autour



*Le Blue Dream, Deauville
(2018)*

de la question suivante : peut-on retrouver l'ensemble des dispositifs sociotechniques de gouvernement des conduites, en suivant les consommateurs, tout en tenant compte de leurs dispositions sociales ?

Grâce au quantitatif, on s'aperçoit que l'âge a un effet très structurant. En menant des entretiens qualitatifs, on s'aperçoit que ce sont moins des effets d'âge que des changements dans des trajectoires biographiques (sortie du foyer familial, installation en couple, premier enfant, etc.). Dans le cas de l'alimentation, on observe des bifurcations dans les trajectoires de vie, qui sont favorables aux changements de pratiques alimentaires et donc à l'intégration des prescriptions publiques. Ces moments sont favorables car ils recomposent les ressources économiques et matérielles ainsi que leurs modes d'allocation.

Par ailleurs, le rôle de l'entourage est extrêmement fort. À chaque fois, le réseau social change et cela a un effet. Les économistes avaient mis en évidence ce rôle de l'entourage, et donc de la restructuration de cet entourage à certains moments. La nature de ces bifurcations est très structurée socialement. Les réseaux des individus des classes populaires

varient peu au fil de leur trajectoire. Sur ces catégories, l'effet des régulations est beaucoup plus faible. Le phénomène est renforcé par le fait que ce réseau social stable est très tourné vers la famille. Les effets du gouvernement des conduites sont donc limités, et sont différenciés socialement. Du coup, le gouvernement des conduites peut accentuer les inégalités, notamment en matière de santé.

Pour les entreprises, le rapport au gouvernement des conduites est ambigu, puisqu'elles sont à la fois relais et cibles. Ça a été notamment le cas des agences publicitaires, qui sont à la fois la cible des critiques de *greenwashing*, et le vecteur de communication du gouvernement des conduites. Cela touche un point sensible : les entreprises sont-elles responsables ou non ? Les entreprises ont la capacité à se soustraire à ce gouvernement en renégociant en permanence leur responsabilité. Elles développent de l'autorégulation et elles peuvent jouer sur des phénomènes de capture. Elles peuvent objecter qu'elles n'ont pas de capacité à réguler le comportement de leurs clients, comme c'est le cas dans l'industrie alimentaire, où les entreprises mettent en avant le rapport hédoniste de leurs clients à l'alimentation, écartant ainsi leur responsabilité vis-à-vis de la surconsommation des produits.

Conclusion

En conclusion, l'étude du gouvernement des conduites doit s'intéresser aux savoirs sur lesquels il repose, et qui font des hypothèses fortes sur l'action humaine et tendent à négliger des formes d'interdépendances multiples. En France, ce gouvernement des conduites est intégré à des politiques publiques qui utilisent une diversité de modes d'intervention, qui a une action régulatrice, par ses interférences avec les mécanismes concurrentiels et sa portée symbolique.

DÉBAT

***Question :** Il y a cette idée que l'État s'affaiblit et vous la contestez en montrant que non, l'État est toujours très présent. C'est très stimulant. Mais les phénomènes que vous analysez sont-ils centraux ? L'intervention de l'État dans les domaines que vous avez étudiés ne masque-t-elle pas quand même un déclin de l'intervention publique ?*

Réponse : Peut-être suis-je trop provocante dans ma présentation de mon évaluation de l'État restant fort. Je suis d'accord. Il est probable que l'État s'est affaibli. Mon point est plutôt : faisons quand même attention, nous chercheurs, sur l'analyse de cet affaiblissement de l'État, n'allons pas trop vite dans l'analyse, ne passons pas à côté de certaines formes d'action publique. Le point est ici rhétorique : il faut déplacer le curseur, en considérant qu'on n'a pas tout dit en disant que l'État s'est affaibli, et qu'il nous manque peut-être des moyens pour investiguer les formes concrètes de la construction publique. Les chercheurs ont beaucoup accédé à ces espaces de concertations. Il faut aujourd'hui aller plus loin. L'État n'est pas totalement démun, mais alors où est-il ? Pour creuser cette question, il faut explorer l'espace marchand, qui est devenu un territoire très utile pour les acteurs publics. Pour cela, il faut sortir de cette opposition État fort/État faible.

***Question :** Votre proposition sur l'État est vraiment intéressante. Quand on étudie ces domaines, on passe trop facilement à côté du coercitif. Sur chaque cas, il y a des jeux d'acteurs au sens classique du terme, et on voit des dynamiques assez différentes : on ne sait pas toujours qui capture qui. Il y a un lien à faire avec la notion de « droit souple » : comment on passe de ces dispositifs-là à des choses qui deviennent très coercitives ? Il y a ce continuum entre ces politiques de gouvernement des conduites et ces aspects juridiques qu'il serait intéressant à éclairer. Une connexion intéressante serait à faire avec la soft law.*

Réponse : Entre Grenelle I et Grenelle II, beaucoup d'espairs, notamment de réglementation coercitive, se sont effondrés. Du coup, on est passé sur cette question du volontaire ou obligatoire : l'obligation, où est-elle ? Est-elle uniquement dans la loi ? Par exemple, pour le Nutri-score, la question de l'obligation a été écartée, c'est devenu volontaire, mais cela ne change rien : il suffit que quelques entreprises l'affichent pour que cela crée une distorsion de concurrence pour certaines entreprises, qui vont donc suivre derrière. Ici, l'État n'a pas obligé, mais il diffuse des spots télé sur le Nutri-score : on crée un dispositif marchand, bénéficiant d'une légitimité étatique.

***Question :** Vous avez mentionné le désaccord entre Bercy et le Ministère de l'Environnement sur le bonus-malus. De votre point de vue, il y a une approche des externalités communes dans le cadre des politiques gouvernementales (ex : flux d'azotes sur la politique agricole). Quel accord sur la prise en compte des externalités ? Une autre remarque est que ces politiques n'abordent pas certaines réponses autour de la frugalité positive pour casser la dynamique marchande.*

Réponse : Je n'ai pas une grande connaissance de cette organisation, mais mon impression est que cette question de l'environnement reste plutôt étrangère à Bercy. À l'ADEME par contre, on parle bien le langage des économistes. Cela leur a permis de rendre compatible cette notion.

***Question :** « Gouvernement des conduites » renvoie à Foucault, à une vision de l'État qui développe des instruments réticulaires, appuyés sur des savoirs scientifiques de plus en plus sophistiqués, pour peser de manière très fine sur nos comportements dont nous avons l'illusion qu'ils sont libres. Mais si l'on revient à*

l'origine de « gouvernement », on peut avoir une tout autre vision du phénomène qui est assez intéressante. Les Romains, pour dénommer ce qu'est l'action publique, vont chercher une métaphore maritime : gubernare (Dumez, 2004). Il faut se remettre dans l'époque. Il s'agit d'un paradoxe : les Romains se méfient de la mer, ne sont pas à l'aise avec la navigation. Gouverner, pour eux, c'est se trouver face à des vents et des courants qu'on ne maîtrise pas, qui sont souvent contraires, face à des écueils, sans carte, et essayer d'aller où on veut aller. Ce que tu décris ressemble assez à cette situation : on ne connaît pas bien les déterminants des comportements, on ne sait pas comment faire mais on a un cap, on essaie d'améliorer le bien public, et on se saisit des instruments qu'on a sous la main, un bric-à-brac de mesures possibles sans grands rapports les uns avec les autres, des labels, des étiquettes, des bonus, etc., sans bien savoir quels peuvent être leurs effets, mais en essayant tant bien que mal de tenir un cap. Seconde remarque. L'intérêt de la démarche est de ne pas restreindre l'analyse à une confrontation État-consommateur mais à élargir l'étude à un triangle : l'État, le consommateur, le marchand (les entreprises) avec des relations compliquées : l'État essaie de peser sur les entreprises indirectement en pesant sur les consommateurs ; les entreprises, par le marketing notamment, essaient d'orienter les choix des consommateurs ; l'État essaie de son côté d'orienter aussi ces choix, mais de manière différente des entreprises ; etc. Ce triangle État-consommateur-entreprise, on le retrouve, avec les mêmes finalités, dans le domaine de la standardisation, façon ISO. Or, la standardisation n'apparaît pas dans ton analyse. Pourquoi ? Y a-t-il disjonction des deux domaines ? Les acteurs jouent-ils sur les deux registres ?

Réponse : Je vais chercher chez Foucault la question de la gouvernementalité parce qu'il s'intéresse au pouvoir de l'État, qu'il cherche à comprendre où il se trouve, avec une interrogation sur les pouvoirs ; et, par ailleurs, il s'agit d'agir par le marché. Or, je voyais bien que l'intervention passait par des mécanismes marchands. Mais dans les travaux existants, on ne va pas au fond des mécanismes.

Mais, en même temps, c'est vrai que l'action publique relève bien du *gubernare* latin, de l'empilement d'instruments divers, qu'on va aller chercher où on peut. On essaie de marier l'étiquette et le label. Il y a des étagères, et on se sert sur ce qui est posé dessus. Oui, on navigue à vue, avec la notion omniprésente de « fenêtre d'opportunité ». On identifie les fenêtres et on essaie de faire passer le maximum de choses possibles dans chaque fenêtre ouverte. Sur le second point, ce que j'analyse est bien de la standardisation. Les groupes de concertation travaillent sur des référentiels destinés à asseoir dans le futur des réglementations. La plate-forme de concertation a longtemps été portée par l'AFNOR. On est complètement dans ce monde de la normalisation et de la standardisation. C'est la raison pour laquelle les associations de consommateurs ont été plus actives que les associations environnementales, étant bien plus accoutumées à ce monde que ces dernières. Il s'agit bien de la même histoire.

Question : Ce que vous dites renvoie à une sociologie des organisations, quels sont les acteurs. Il y aurait une belle étude biographique à faire sur les trajectoires de ces acteurs. Je suis également frappé par la densité des injonctions qui pèsent sur les consommateurs ; il serait intéressant de voir l'articulation entre ces différentes injonctions, voire la concurrence entre ces normes, avec les arbitrages qu'on peut faire.

Réponse : L'approche par une sociologie du travail administratif serait passionnante, et il faudrait la mener avec une approche comparée. En France, on est dans une position très spécifique, par rapport au Royaume-Uni, par exemple. En France, on continue à avoir une pluralité d'instruments coûteux, il y a vraiment la volonté de considérer que l'approche comportementale c'est une approche parmi d'autres, et elle n'est pas censée tout résoudre. En France, on a une tradition plutôt ingénieur (alimentaire, énergie, agriculture), et cette approche a toujours à un moment buté

sur l'Homme, cela date des années 1950. Il y a le facteur humain dans le nucléaire, considéré comme le maillon faible, le truc incontrôlable. Le comportement est souvent vu comme le maillon faible. Et miraculeusement, arrivent des savoirs spécifiques sur les comportements, et on a le *nudge*. Le problème est de laisser de côté la question de l'interdépendance sociale. Sur les autres points, *quid* des classes populaires et des classes supérieures, au-delà des classes « bons élèves » ?

Question : *Concernant l'évaluation de ce gouvernement des conduites, il existe un marché de l'évaluation. Qu'en est-il ?*

Réponse : Les acteurs évaluent en permanence. Mais l'évaluation ne suit pas le cycle simple : conception de la politique, mise en œuvre, évaluation. L'évaluation est déjà présente dans la conception. Nous, chercheurs en sciences sociales, sommes très attendus sur le sujet de l'évaluation. Du coup, avec une apparence de neutralité, nous faisons partie de la trajectoire de la politique que nous étudions.

Question : *Le consommateur est-il vraiment myope ? N'est-il pas défiant ?*

Réponse : La myopie relève d'une rhétorique. Le travail d'investigation montre que les consommateurs se méfient : ils ne font pas trop confiance aux entreprises, un peu plus à l'État et encore un peu plus au monde associatif. Par ailleurs, les consommateurs ont une échelle de temps, ils savent que l'on est face à des effets de long terme et sont souvent exaspérés par le discours de l'urgence. Cette myopie du consommateur, j'y fais référence comme une construction spécifique qui justifie l'intervention des pouvoirs publics ; comme le consommateur n'est pas capable de voir à distance de lui, il faut lui donner les informations. Ceux qui ont le moins de crédit sont les entreprises, et ceux qui en ont encore sont les associations et les ONG. C'est surtout par rapport à la question de la sur-responsabilisation. On a le sentiment que ce discours public laisse dans l'ombre d'autres responsabilités, celles des pouvoirs publics, etc. On va retrouver ça dans tous les groupes sociaux, mais l'exaspération est encore plus forte chez ceux qui ne sont pas les bons élèves.

Question : *S'il y a des oppositions entre Bercy et le Ministère de l'Environnement, le gouvernement gouverne-t-il ? Arrive-t-il à apaiser les conflits ?*

Réponse : Dans ce type d'interventions, il y a la possibilité pour les acteurs publics de pousser des actions dans leur coin, en les présentant comme ayant des objectifs très limités, assez marginaux, la consommation par exemple. Agir sur la consommation n'est pas considéré comme très sérieux, et permet du coup, par rapport à des politiques à la portée plus large, plus massive, d'avancer petit pas par petit pas mais de manière continue. Ces actions ne sont pas prises au sérieux, ce qui leur est bénéfique. Si des objectifs massifs étaient affichés, elles seraient bloquées ■

Références

- Dubuisson-Quellier Sophie [ed] (2016) *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Dubuisson-Quellier Sophie (1999) "Le prestataire, le client et le consommateur : sociologie d'une relation marchande", *Revue Française de Sociologie*, vol. 40, n° 4, pp. 671-688.
- Dumez Hervé [ed] (2004) *Gouverner les organisations*, Paris, L'Harmattan.



Le À suivre, Deauville (2018)